

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin,	Poste.
6 — 37 — —	Direct.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
4 — 54 — —	soir, Direct.
5 — 47 — —	Omnibus.
9 — 37 — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On écrit d'Athènes, 8 mai :

Lundi dernier 4 mai, la population d'Athènes s'est réveillée au bruit d'un horrible attentat qui, vu les circonstances dans lesquelles il a été commis, devient l'évènement le plus grave et le plus sinistre qui se soit accompli en Grèce depuis la révolution d'octobre.

Cet attentat a donné lieu à deux notes très-graves qui ont été adressées, l'une par le ministre de France au président de l'Assemblée nationale, l'autre par M. le ministre d'Angleterre au président du gouvernement provisoire. Voici la note du ministre de France :

« Légation Impériale de France en Grèce.

» Athènes, le 4 mai 1865.

» Monsieur le président,

» Un meurtrier condamné par un conseil de guerre pour avoir tenté d'assassiner et blessé à coups de sabre un officier de la marine française a été mis en liberté par le ministre de la guerre.

« Avant-hier, un sous-officier grec a été signalé par moi comme ayant frappé un citoyen français, et levé le sabre contre lui. Son arrestation préventive a été refusée par le ministre de la guerre.

» Hier, un domestique français a été assailli à coups de sabre par des sous-officiers grecs; il s'est dérobé par la fuite à ses meurtriers; puis, dix minutes après, il a été rejoint par eux dans la pharmacie où on lui faisait les premiers pansements. Là, ses assassins se sont mis en

devoir de l'achever. Ce malheureux n'a été arraché à la mort que par l'énergie de mon fils, attaché de la légation de France, et du pharmacien qui le soignait. Ce crime était commis à trois heures; trois cents personnes étaient témoins: à sept heures et demie, les meurtriers étaient encore sur le boulevard, se targuant de leur impunité, libres et provocateurs: je les ai vus moi-même.

» De pareils actes devaient en engendrer d'autres, quand l'impunité leur était assurée d'une manière si éclatante: dans la nuit, un plus abominable forfait était accompli.

Une femme était enlevée en pleine rue d'Athènes, entraînée par trente hommes ayant l'uniforme des soldats et des sous-officiers. Après d'affreuses menaces de mort, ils lui ont successivement fait subir les derniers outrages et l'ont laissée dans un terrain abandonné, où une patrouille de gardes nationaux l'a trouvée sans connaissance et demi-morte, à 4 heures de la nuit.

» Ces faits se passent, Monsieur le président, à quelques pas de l'Assemblée à laquelle la Grèce a confié le soin de ses destinées et de son avenir. Il importe que les représentants soient informés sans retard. Je vous prie donc de donner connaissance de cette lettre et de provoquer les mesures que nécessite la sécurité publique et qu'inspirera le soin de l'honneur de ce pays.

» Recevez, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. BOURÉE. »

Voici la réponse que l'Assemblée nationale a faite à la note ci-dessus :

« L'Assemblée a entendu avec une profonde

affliction la lecture de la note du ministre de France sur le déplorable attentat de la nuit dernière. Elle en témoigne au gouvernement son vif mécontentement, et lui ordonne de punir les coupables suivant toute la rigueur des lois, et d'exercer dorénavant, sous son entière responsabilité, une active surveillance pour prévenir de pareils crimes. » — Havas.

Dans la chambre des lords, le 18 mai, lord John Russell, répondant à lord Clanricarde, fait observer que M. Seward, loin de nier le droit des gens, l'a toujours reconnu en disant que la légalité de la capture d'un navire de commerce devait être constatée avant que le navire fût déclaré de bonne prise. Le ministre ajoute que l'amiral Milne a reçu l'ordre d'envoyer un bâtiment de guerre dans le voisinage de Matamoras pour protéger les navires anglais contre d'injustes captures. Les jurisconsultes de la couronne, qui ont été consultés à chaque plainte de capture, n'ont jamais déclaré qu'il y eût motif d'élever des objections contre les décisions des cours des prises américaines.

Lord Derby approuve les déclarations de lord Russell.

Dans la chambre des communes, M. Layard, répondant à M. Urquhart, dit que le différend entre l'Angleterre et le Brésil est toujours pendant et qu'il y aurait des inconvénients à publier la correspondance diplomatique échangée entre les deux gouvernements.

Lord Palmerston refuse, de son côté, à M. Bowyer la communication des documents concernant Rome, comme pouvant amener des

différends entre M. Odo-Russell et les autorités françaises et pontificales. — Havas.

Nous avons des informations particulières de Rome, du 14 mai. A cette date, le Saint-Père continuait, au milieu de l'enthousiasme des populations, son voyage dans les provinces méridionales.

Le bruit de la retraite du cardinal Antonelli, répandu par les journaux italiens, est sans fondement.

Les dernières dépêches de Constantinople annoncent que le bruit de la prochaine nomination de Fuad-Pacha au poste de grand-vizir prend chaque jour plus de consistance.

On assure que, dans un conseil privé tenu à Copenhague, le 16 mai, la famille royale de Danemark aurait décidé que la réponse définitive au sujet de la couronne de Grèce serait ajournée au mois de juin. (La France.)

AFFAIRES DE POLOGNE.

On écrit de Londres que l'Angleterre, seule des grandes puissances, n'a pas encore formulé les conditions de son acceptation à la conférence pour les affaires de Pologne. (La France.)

On mande de Varsovie à la Gazette d'Augsbourg qu'à l'occasion du dîner qui a eu lieu lors de la dernière fête de la cour, le grand duc Constantin a adressé d'une voix émue les paroles suivantes aux nombreux militaires d'un grade élevé qui s'y trouvaient réunis: « Amis et camarades! Je vous en conjure, tenez

FRUMBERTON.

LE DERNIER AMOUR.

Je ne sais si le premier amour est le plus ardent, mais le plus grand, à coup sûr, et le plus profond, c'est le dernier. MICHELET.

I.

Le vent de mer gémissait dans les marais salants qui s'étendent sur la côte bretonne entre le Croisic et Guérande. Les sévères perspectives du steppe, dont pas un arbre ne rompt l'uniformité, étaient attristées encore par un épais brouillard d'automne ainsi que par de grands nuages noirs zébrant l'immensité du ciel. Las de se jouer avec l'écume des vagues, quelques goélands planaient sur cette morne étendue et jetaient, à travers les harmonies plaintives de la bise leur cri mélancolique et doux.

Par cette lugubre journée, les salines étaient désertes. Aucun paludier, au vêtement éclatant de blancheur, au large chapeau de feutre retroussé sur le front, n'animait l'espace, et l'on n'apercevait çà et là que des cônes

de sel gris mouchetant les chaussées brunes qui servent d'encadrements aux mille réservoirs où se forme le sel marin. Rien de plus inanimé, de plus navrant, même sous un rayon de soleil, que cette terre aride et muette, sans une herbe, sans une feuille, sans un gai chant d'oiseau.

Grave et recueilli à la vue de cet âpre paysage, un homme vêtu d'une blouse bleue, ayant le sac au dos et s'appuyant sur un bâton de houx, suivait lentement la route qui mène de Saint-Nazaire à Guérande à travers les marais salants. A la distinction de sa démarche, à la délicatesse de ses mains qu'aucun travail manuel n'avait déformées, il était facile de reconnaître en lui un amoureux des excursions pédestres, un de ces artistes de cœur, sinon de fait, qui veulent contempler la nature dans ses manifestations les plus intimes et les plus variées.

Cet homme se nommait Pascal Kersaint. Il revenait de Paimbœuf, où l'avait appelé le soin d'une succession à recueillir, et il s'en retournait à Paris par le grand chemin de la fantaisie, c'est-à-dire avec la résolution de faire à pied le tour de la péninsule armoricaine, son pays natal, dont il admirait invariablement tous les sites, en vrai Breton qu'il était.

Son enthousiasme un peu naïf ne prenait cependant pas sa source dans un excès de jeunesse. Il avait fran-

chi l'âge des engouements et des illusions. L'horloge du temps lui avait sonné sa quarantième année, et son visage s'était conformé à cette maturité de la vie. Pascal, en effet, avait les traits amaigris et fatigués; des rides profondes lui creusaient le front, cachant sans doute sous leurs replis le secret de plus d'un chagrin refoulé; sa chevelure brune s'argentait de nombreux fils blancs, ses yeux, enfoncés dans l'orbite, avaient une expression de langueur presque sénile, ils se sillonnaient violemment aux extrémités. Notre touriste, en un mot, avait toutes les apparences de son âge, et l'on eût été tenté de le croire moins jeune encore, si par instant le reflet d'une âme candide et exaltée ne fût venu transfigurer en quelque sorte son visage décoloré et flétri.

Tandis qu'il s'avancait dans l'austère savane, le rideau de brume qui flottait autour de lui se soulevait peu à peu et remontait vers le ciel. Les horizons se dégageaient, et Pascal Kersaint s'arrêta pour embrasser d'un regard l'espace qui reculait d'instant en instant. Bientôt il aperçut trois points éloignés qui forment comme un vaste triangle à travers les dunes: Guérande, une vieille forteresse couronnée de verdure; le Croisic, un petit port de mer, en face d'un désert de sable, et le bourg de Batz, un groupe de chaumières au pied d'une haute falaise. Ce tableau, ainsi agrandi, gardant encore une solennité âpre et sauvage, absorbait l'attention

du voyageur, lorsqu'un bruit lugubre vint l'arracher à sa contemplation.

Il crut d'abord qu'il entendait le gémissement d'une de ces rafales de mer qui ressemblent à des lamentations de voix humaines; mais il ne tarda pas à se convaincre que c'étaient des cris de détresse. Il courut aussitôt vers l'endroit d'où s'exhalait cette effusion de douleur, et découvrit à quelques pas de la route, contre une butte de sel gris, une femme livide et mourante, la tête appuyée sur les genoux d'une jeune fille qui sanglotait.

— Sainte Vierge! secourez ma mère! s'écria la jeune fille dès qu'elle aperçut l'étranger.

Pascal maîtrisa l'émotion que lui causait ce navrant spectacle et se mit en devoir de secourir la moribonde.

Elle avait perdu connaissance; une sourde agonie crispait les muscles de sa face; de sa bouche entr'ouverte s'échappait une sorte de râle plaintif; seule, sa main gardait encore un reste d'énergie vitale et serrait convulsivement la main de l'enfant, comme pour se cramponner à l'existence par une dernière étreinte d'amour maternel.

Pascal s'efforça de la rappeler à la vie: il lui lava les tempes avec de l'eau de mer puisée dans un marais. Il lui versa entre les dents quelques gouttes de vieux vin

ferme au trône et à la patrie, car notre avenir est sombre et nous serions probablement impliqués dans une guerre européenne. Soyez donc unis, car l'union fait la force. » Ces derniers mots ont été considérés comme une allusion aux dissidences qui ont éclaté entre les généraux allemands et russes de l'armée de Pologne.

On écrit de Berlin, le 18 mai, qu'une proclamation du comité central de Varsovie, en date du 13, insérée dans l'organe officiel du comité, constate que le terme fixé par l'ukase sur l'amnistie a passé sans qu'aucun des détachements d'insurgés ait profité de l'offre du czar. Le comité engage la nation à continuer la lutte de l'indépendance.

Par un autre décret, le comité central de Varsovie déclare désormais le titre officiel de « *Gouvernement national*. » Il confirme les attributions des comités provinciaux et prescrit la nouvelle forme du sceau national. Le sceau portera désormais les armes réunies de la Pologne, de la Lithuanie et de la Ruthénie avec la couronne royale et l'exergue : *Liberté, égalité, indépendance*.

Des lettres particulières de Varsovie annoncent qu'une proclamation du comité national, en date du 10 mai, déclare inaliénables tous les biens actuels de l'Etat en Pologne, et défend aux particuliers comme aux fonctionnaires, de participer à aucune opération financière avec l'Etat et à aucune affaire de travaux publics. La proclamation déclare d'avance nul et non avenue tout acte de ce genre fait par le gouvernement russe, et en prévient les capitalistes étrangers — Havas.

On annonce de Christiana, le 19 mai, que le prince Constantin Czartoryski est arrivé ici. Il a reçu un cordial accueil. Des banquets lui ont été offerts. Des démonstrations ont eu lieu aussi au théâtre en faveur de la Pologne.

Le président de la Chambre a prononcé un discours dans lequel il a exprimé les sympathies générales du peuple norvégien pour la cause polonaise. — Havas.

MEXIQUE.

On lit dans la France :

Nous recevons du Mexique une lettre de notre correspondant habituel, M. de Malzac. Nous appelons sur elle l'attention toute particulière de nos lecteurs, ils y trouveront des récits intéressants et des détails destinés à faire apprécier, sous son véritable jour, l'attitude des populations et la conduite odieuse des partisans de Juarez.

Amozoc, 3 avril 1863.

« Puebla ! disais-je dans ma dernière lettre, nous y touchons. » Je puis dire aujourd'hui : Nous y sommes. Vous verrez, par les dépêches

officielles, que la résistance s'y était organisée d'une manière formidable depuis une année. Les juaristes ont joué leur va-tout à Puebla, et ils le jouent encore, à cet instant même, aux abords de la cathédrale, et dans la ligne des forts de Loreto et Guadalupe.

Aux portes de la ville, nos chasseurs d'Afrique, — un contre quatre, — ont sabré victorieusement les lanciers rouges, magnifique troupe, très admirée des indigènes, qui, comme tous les peuples du Midi, recevant surtout leurs impressions par les yeux, sont enclins à mesurer le mérite d'un soldat à l'éclat de l'uniforme, et la bravoure à la taille. Des écharpes, des dorures, des panaches, des hommes grands et de grands chevaux : c'était ici l'idéal militaire. Mais cette vieille illusion est restée ensevelie dans les brèches de San Xavier et de la *penitenciaría*, où nos chasseurs et nos zouaves ont fait merveille à l'arme blanche.

On a cru sentir la main exercée de l'Italien révolutionnaire Ghilardi, ancien chef d'état-major d'Alvarez et de Comonfort et tout récemment gouverneur d'Acapulco, où, aidé de plusieurs officiers garibaldiens, il a fait feu sur la corvette française la *Bayonnaise*, à l'art avec lequel chaque rue, chaque édifice, chaque maison étaient militairement protégés, et à l'acharnement avec lequel ils ont été jusqu'à ce moment défendus.

La population s'est montrée morne et impassible ; car Puebla n'en est plus à son coup d'essai. Peu de villes, en effet, ont été éprouvées comme elle par le fer et par le feu. Elle a été le théâtre, alternativement occupé, des compétitions les plus sanglantes. Comonfort l'a attaquée et prise en 1856. Alors officier subalterne, Miramon fit, en défendant la place, des prodiges de valeur. L'attaque, comme aujourd'hui, avait eu lieu pendant la semaine sainte qui a été ainsi deux fois pour Puebla la semaine de la Passion : *Citta dolente!*

Les juaristes assurent que Puebla sera leur Saragosse. C'est un abus des mots et des faits. A Saragosse, la garnison, peu nombreuse et mal armée, s'appuyait sur l'irrésistible enthousiasme d'une population ardente, où tout le monde, jusqu'aux femmes, concourut à la défense. Pas un volontaire, à Puebla, n'a tiré contre nous un coup de fusil. Quant aux femmes, si elles donnent signe de vie, c'est en priant, pour la délivrance du pays et le bonheur de nos armes, dans les églises ou sur le seuil des couvents abandonnés. Car le terrorisme exercé par Ortega et ses condottieri cosmopolites n'a pu forcer la population à oublier Dieu, non plus qu'à l'outrager dans ceux qui le servent.

Lors de l'expulsion récente des *monjas*, ordre avait été donné de les disséminer une à une et de les faire partir à pied la nuit par les rues. Ce fut pour elles un triomphe ; les habitants notables vinrent dans leurs voitures par-

ticulières les attendre à la porte des couvents. La foule s'y aggloméra, et chaque fois qu'une religieuse se montrait pour sortir, le peuple s'agenouillait, baisait sa robe et jusqu'à la terre que foulait ses pieds.

Ces mêmes manifestations, on les avait vues se produire en 1856, lorsque le pieux évêque de Puebla, aujourd'hui archevêque de Mexico, Mgr Lavastida, fut brutalement arraché de son siège épiscopal.

Ni les menaces de Comonfort, ni l'appareil militaire, ni les sauvages violences de la force armée ne purent empêcher les témoignages d'amour de la population pour son prélat.

Cette population, aujourd'hui si prosternée devant les *monjas* persécutés, est dans une ville en état de siège, sous le pouvoir discrétionnaire et le couteau de 20,000 hommes.

Nos lenteurs sont glorieusement justifiées par le succès. Du reste, comme nous ne manquons plus d'approvisionnements et de munitions, nous ne donnerons point, par un repos trop prolongé après la victoire, le temps aux juaristes de faire de Mexico une seconde Puebla, avec la saison des pluies pour auxiliaire. Ces pluies commencent en juin pour se terminer en septembre, offrant chaque jour le spectacle d'un ciel qui, brillant le matin, ouvre vers midi ses cataractes et inonde le sol par des averse multipliées. Si ce cataclysme quotidien n'apporte point la fièvre jaune dans cette région salubre, il convertit du moins les campagnes en marécages.

L'œuvre s'achève : le canon gronde ; on lutte avec énergie. Soyons justes : les juaristes eux-mêmes viennent de prouver, par leur énergie dans la résistance, que le Mexique est encore un peuple, s'il n'est plus une nation.

Une dépêche de Puebla, du 12 avril, venue par Cadix, annonce que les Français ont refoulé les Mexicains dans les faubourgs de Saint-Joseph, Guadalupe et Loreto. — Havas.

ÉLECTIONS DE 1863.

Nous publions ci-après la liste des candidats à la députation des collèges électoraux de Maine-et-Loire et des départements circonvoisins.

Indre-et-Loire. — MM. Gouin, marquis de Quinemont, Ernest Mame, candidats patronés.

MM. Victor Luzarcher, comte de Flavigny, Armand Rivière, candidats non patronés.

Loire-Inférieure. — MM. Voruz, Thoinet de la Turmelière, Simon, Fleury, C. P.

MM. Alph. Cézard, de Lanjuinais, C. N. P.

Maine-et-Loire. — MM. Segris, Bucher de Chauvigné, Louvet, le comte de Las-Cases, C. P.

MM. Freslon, Ch. Giraud, Henri de Civrac, Ernest de Fos, C. N. P.

Mayenne. — MM. Le Clerc-d'Osmonville, baron Mercier, baron de Pierres, C. P.

que contenait sa gourde de voyage. Il lui enveloppa les membres, déjà raidis et glacés, dans un manteau qu'il détacha de son sac. Mais il dut bientôt reconnaître que ses efforts étaient impuissants, et que, pour arracher la malheureuse à l'imminence de la mort, il était urgent de recourir à des soins plus énergiques et plus éclairés.

— Un médecin ! dit-il à la jeune fille, qui le regardait faire avec une horrible anxiété. Courez à Guérande et ramenez un médecin !

L'enfant se leva d'un bond, et, malgré les pleurs qui aveuglaient ses yeux, malgré le tremblement qui faisait chanceler ses pas, elle exécutait déjà l'ordre de Pascal, lorsque celui-ci la rappela. Il avait aperçu à peu de distance une cabane de paludier et il forma la résolution d'y transporter la pauvre femme, puis d'aller lui-même en toute hâte chercher du secours à la ville.

— Nous sommes éloignés de Guérande, dit-il. Je crains que la course ne soit trop longue pour vous, dans l'état de faiblesse où je vous vois. Ramassez mon sac, mon bâton, et suivez-moi.

Disant cela, il enlevait dans ses bras le corps presque inanimé et se dirigeait vers la cabane, située à une centaine de pas, entre deux *œillets* des marais salants.

Assise devant l'âtre où fumaient quelques tisons, une paludière tournait un rouet chargé de chanvre. C'était une Bretonne sur le retour de l'âge, aux traits accen-

tués, à la physionomie calme, au regard grave et profond comme le site qui entourait sa demeure. Elle se leva sans dire un mot, elle écarta les rideaux de serge grise qui encadraient son lit, et Pascal y posa son triste fardeau.

— Tâchez de ranimer la mère et de consoler la fille, dit-il à la paysanne. Je serai bientôt de retour.

Une heure s'était à peine écoulée qu'il rentrait dans la cabane suivi d'un médecin. Mais tout secours était désormais inutile. Au chevet du lit se dressait une petite table recouverte d'un linge blanc. Un crucifix y était posé entre deux chandelles de résine éclairant d'une lueur vacillante le front rigide et tranquille de l'étrangère, qui ne souffrait plus.

La paludière était agenouillée et récitait une prière en égrenant un chapelet, tandis qu'affaissée sur elle-même, abîmée dans sa douleur, l'enfant cachait son visage entre ses deux mains, ne révélant la profondeur de son chagrin que par son silence et son immobilité.

Il y a dans un tel spectacle une solennité saisissante qui rend muet et recueilli. Pascal et le docteur allèrent sans bruit au lit mortuaire. Ce dernier examina un instant la morte, hocha lentement la tête et sortit. Pascal le reconduisit jusque sur le chemin.

— La pauvre femme, lui dit alors le médecin, a dû concentrer d'amères souffrances qui lui ont rapidement

ruiné la santé. Sa force était épuisée, et elle s'est éteinte.

Resté seul à la porte de la cabane, notre touriste se prit à réfléchir sur ce qu'il devait faire. Il avait rempli un devoir d'humanité. La mort était venue rendre ses efforts inutiles. Pouvait-il désormais se croire libre et se remettre en marche ? Devait-il au contraire consacrer un ou deux jours à cette infortune et donner lui-même une sépulture à l'inconnue ? Comme il s'adressait ces questions, une main lui toucha l'épaule. Il se retourna et se trouva en face de sa rustique hôtesse.

Elle avait achevé d'égrener son chapelet et le rattachait à sa ceinture.

— Il faut songer à enterrer la mère et à renvoyer la fille à ses parents, dit-elle. — Cela vous regarde, monsieur !

Pascal fut tenté de répondre qu'il avait fait tout ce que lui imposait sa conscience, mais il n'en eut pas la force. Il n'avait pas au cœur assez d'égoïsme pour mesurer parcimonieusement sa commisération. Il fit un signe de tête qui était une promesse de remplir le double devoir dont la paludière venait de lui parler.

— C'est bien, monsieur, dit-elle de sa voix grave. La morte vous bénira là-haut... Près de rendre son âme à Dieu, elle a ouvert de grands yeux ; elle a regardé sa fille avec angoisse, et elle a murmuré le nom de Miche-

MM. Charles Muller, Alfred Letourneux, Guibourd, C. N. P.

Sarthe. — MM. de Haetgens, marquis de Talhouet, Leret d'Aubigny, prince Marc de Beauveau, C. P.

MM. Montesquiou-Fezensac, Ch. Muller, Gustave de Beaumont, Gustave d'Aillères, C. N. P.

Sèvres (Deux). — MM. David Ferdinand, Eugène Lasnonnier, Charles Roux, C. P.

MM. Ricard, Louis Tribert, Morin, C. N. P.

Vendée. — MM. le marquis de Sainte-Hermine, Alfred Leroux, C. P.

Vienne. — MM. Robert de Beauchamps, de Soubeyran, Boulon, C. P.

MM. de Montesquiou, Gusman Serph, Proa, C. N. P.

Nouvelles Diverses.

La partie officielle du *Moniteur* contient plusieurs nominations d'évêques : M. l'abbé Dabert, vicaire-général de Viviers, a été nommé évêque de Périgueux ; M. l'abbé Lebreton, chanoine et vicaire-général honoraire de Saint-Brieuc, a été nommé évêque du Puy ; M. Peschoud, vicaire général de Saint-Claude, a été nommé évêque de Cahors.

— On assure que le général de Ladmirault est nommé commandant de la 1^{re} division d'infanterie de la garde impériale, en remplacement du général Mellinet, admis dans la 2^e section du cadre de l'état-major général.

Le général Ladmirault est une de nos illustrations militaires d'Afrique, noblement consacrée à Solférino, où il reçut une blessure grave, en soutenant victorieusement l'attaque de tout un corps d'armée autrichien.

— Une dépêche annonce que le vaisseau à vapeur le *Jean-Bart* et la frégate à vapeur l'*Orénoque* ont mouillé sur rade à Brest lundi matin, venant du Mexique et ayant à bord des convalescents. L'état sanitaire de ces deux navires de guerre est excellent.

— M. le général d'artillerie Courtois d'Hurbal a pris passage lundi sur le paquebot de la compagnie transatlantique la *Floride*, qui est parti de Saint-Nazaire pour la Vera-Cruz. M. Courtois d'Hurbal est nommé au commandement de l'artillerie de l'armée du Mexique, devenu vacant par la mort si regrettable de M. Vernhet de Laumière.

— La princesse Elisabeth de Saxe, fille du prince royal, est morte à Dresde, le 18 mai.

— Le roi Ferdinand de Portugal, vient d'arriver à Paris.

— Où s'arrêteront les perfectionnements apportés à la télégraphie électrique ? L'appareil Morse, véritable miracle de science et d'intel-

line. Puis sa vie s'en est allée dans une larme, sans doute à la pensée de l'enfant qu'elle abandonnait.

— Je tâcherai que l'ombre de la pauvre mère soit contente de moi, répondit Pascal profondément ému.

II.

Le lendemain, deux hommes portant un cercueil cheminaient vers le cimetière de Guérande. Trois personnes suivaient le modeste convoi : c'étaient la paludière, l'orpheline et Pascal. Lorsqu'on eut descendu le corps dans la fosse et posé une croix de bois sur le tertre, la Bretonne des marais salants regagna sa cabane, et Kersaint se tint à l'écart pour laisser la jeune fille pleurer sa mère en liberté.

Le cœur humain n'a qu'une puissance restreinte pour la douleur comme pour la joie. C'est un instrument dont les cordes trop tendues se desserrent d'elles-mêmes sous peine de se briser. L'excès même de son chagrin amena un peu de calme dans l'âme de Micheline. Par leur violence, ses sanglots se tarirent. Quand il la vit sécher ses larmes, Pascal s'approcha d'elle. Il l'appela doucement par son nom et lui demanda si elle se sentait en état de causer avec lui ; elle lui répondit par un signe de tête affirmatif.

Alors, pour la distraire d'un spectacle de nature à raviver le deuil de ses sensations, il la conduisit hors du

lignage, qui transmet les dépêches au moyen de traits horizontaux dont les diverses combinaisons forment des signes qui se traduisent en lettres, est surpassé par l'appareil Hugues, qui imprime la dépêche en caractères ordinaires; voici maintenant l'appareil Hugues qui va être effacé par l'appareil Caselli, qui transmet non-seulement des dépêches, mais aussi de la musique, des plans, des dessins tracés de la main même de celui qui les envoie.

L'appareil Caselli, que l'on peut appeler télégraphe autographique, se compose d'abord d'un pendule établi à chacune des extrémités du fil télégraphique; son principe consiste dans le synchronisme parfait du mouvement de ces deux pendules, dont chacun fait agir un stylet vertical, qui est mis en communication avec le fil électrique.

Au pendule de départ, on place sous le stylet une feuille de papier métallique, sur laquelle on a tracé à l'encre ordinaire soit la dépêche, soit le dessin qu'on veut transmettre. Mis en mouvement par le pendule, ce stylet, au bout d'un certain nombre d'oscillations, a parcouru toute la surface de la feuille métallique. Or, tant que sa pointe est en contact avec le métal, l'électricité qu'elle dégage s'écoule sans obstacle; mais dès qu'elle croise les lettres de la dépêche, l'encre arrêtant le courant électrique, ce courant remonte par le fil télégraphique jusqu'au stylet d'arrivée et celui-ci, sous lequel on a placé un papier imprégné d'une dissolution saline, touche cette feuille de papier et y détermine l'apparition d'un trait coloré exactement semblable à celui sur lequel a passé le stylet du départ.

On comprend que quand ce dernier a parcouru toute la surface de la feuille métallique, tout le dessin qui s'y trouve doit être transmis à l'autre extrémité de la ligne, avec la plus scrupuleuse fidélité.

La lecture de cette description succincte suffit pour faire apprécier tous les avantages que présente le système Caselli sur ceux qui l'ont précédé.

L'appareil Morse, aujourd'hui encore le plus généralement répandu, transmet les dépêches en signes de convention qu'il faut ensuite traduire en caractères ordinaires; ainsi, il renferme une double cause d'erreurs possibles: erreurs dans la transmission, erreurs dans la traduction.

L'appareil Hugues est plus sûr, puisque, transmettant les dépêches en caractères ordinaires, il ne peut produire d'erreur que dans la transmission.

Le système Caselli n'offre aucune cause d'erreur, puisqu'il transmet la dépêche écrite de la main même de celui qui l'envoie, et de plus, il a, comme nous l'avons dit, l'avantage de transmettre non-seulement des phrases et des lettres, mais de la musique, des dessins et enfin tout ce qui peut se tracer avec une plume, un crayon ou un stylet.

Le gouvernement a acquis de M. Caselli plusieurs de ses appareils et l'autorisation d'établir des lignes télégraphiques d'après son système; mais on conçoit qu'il ne peut entrer qu'avec prudence dans la voie ouverte par M. Caselli, bien que des expériences suffisantes aient constaté les avantages qu'elle présente; car, en présence des perfectionnements successifs de la télégraphie électrique, qui peut prévoir, comme nous le disions en commençant, où s'arrêteront ces perfectionnements, et si le système Caselli, supérieur à ceux qui l'ont précédé, ne sera pas bientôt dépassé par un autre?

— On écrit d'Aigues-Vives, le 6 mai, au *Courrier du Gard*:

« Hier matin, vers midi, un orage épouvantable a éclaté sur notre ville. Pendant une demi-heure environ, il a plu à verse, et les coups de tonnerre se sont succédés avec une rapidité effrayante. La foudre est tombée dans la salle du cercle du commerce avec une détonation terrible. Elle est entrée par la porte dont elle n'a guère respecté que les carreaux de verre, et a sillonné le cercle dans tous les sens. Quatre jeunes gens, dont deux étaient assis sur un divan où ils causaient tranquillement, ont failli en devenir les victimes. Le fluide électrique a percé le divan en trois endroits différents, et cela sans que les personnes qui s'y trouvaient eussent le moindre mal.

« La foudre a fait tout le tour du cercle en suivant la bordure de la tapisserie, qu'elle a déchirée partout sur son passage; puis, elle a pénétré dans une maison voisine, où elle a commis quelques dégâts, pour venir enfin se perdre dans une salle de bal située au-dessous du cercle du commerce, après avoir percé une voûte qui n'a pas moins de 4 mètres d'épaisseur. Il n'y avait guère en ce moment qu'une vingtaine de personnes dans le bal, et la commotion a été si forte que toutes ont été renversées du coup. Il en a été de même dans un autre appartement contigu, où plus de soixante personnes étaient venues chercher un refuge contre la pluie; bref, on en a été quitte pour quelques pans d'habits déchirés et brûlés, et une grande frayeur. »

— Les journaux étrangers parlent d'une invention assez curieuse qui vient d'être faite en Allemagne. C'est un lit musical sur lequel l'homme le plus fatigué n'est pas plus tôt couché qu'il se trouve en quelque sorte transporté dans un véritable Elysée. Ce lit, inventé par un ouvrier de Bohême, est construit de telle manière qu'à l'aide d'un mécanisme caché, la pression du corps sur le lit fait aussitôt entendre un délicieux motif d'Auber, qui dure assez longtemps pour procurer un doux sommeil à la personne la moins disposée à dormir.

A la tête du lit est un cadran où on place l'aiguille sur l'heure à laquelle on désire se réveiller, et à l'heure indiquée le lit joue une marche de Spontini avec tambours et cymbales, qui fait un bruit capable de réveiller la *Belle au bois dormant* elle-même. Ce lit sera donc une invention précieuse aussi bien pour ceux qui ont le sommeil difficile que pour ceux qui dorment trop bien. Il faut espérer qu'avant peu les

amateurs en trouveront chez les ébénistes et fabricants de meubles.

— Les découvertes géologiques et anthropologiques sont en vogue. Serait-ce l'histoire de la *Terre avant le Déluge*, de M. Figuière, qui les a mises à la mode? Il y a quelques jours, on s'entretenait un peu partout d'une mâchoire d'homme, trouvée dans une couche de terrain que l'on avait toujours crue hantée de tout autres habitants. Voici maintenant que l'on annonce de Blankenberghe, 1^{er} mai, au *Journal de Bruges*, la découverte du squelette complet d'un homme gigantesque, antédiluvien, et musicien à ce que l'on suppose. C'est sans doute les restes d'un titan mythologique. Nous reproduisons les détails que donne ce journal, mais il peut bien en garder toute la responsabilité:

« Une découverte qui intéresse la science au plus au point, vient d'être faite à Blankenberghe.

« En creusant le bassin du port de refuge, on a trouvé un homme fossile dans la couche de tourbe antédiluvienne.

« Les proportions sont phénoménales, il a plus de 8 pieds.

« D'après les calculs du savant docteur L..., ce fossile a au moins six mille ans.

« A côté de lui, on a trouvé un tube en cuivre percé de plusieurs trous et dans un état de parfaite conservation. On suppose qu'il a dû appartenir à un instrument de musique; on en déduit que l'homme fossile devait être un musicien.

« Tous ces objets ont été soigneusement recueillis et déposés à l'hôtel de ville. »

Chronique Locale.

Nous apprenons que M. le marquis de Brézé a fait venir des environs de Nîmes, un vigneron parfaitement initié à toute la manipulation du soufrage des vignes. C'est une bonne fortune pour notre pays: ce viticulteur fera sans doute souffrir sous sa direction et formera à ce travail quelques vigneron de Brézé qui resteront dans la localité; de plus, les propriétaires de vignes peuvent suivre dans les clos de M. de Brézé, les travaux et les expériences qui vont être commencés. M. le marquis de Brézé, avec cette bienveillance qui lui est habituelle, a ouvert ses enclos à tous les propriétaires et vigneron. Chacun pourra donc faire son profit de ce cours pratique du soufrage des vignes qui est ouvert aujourd'hui et ne se terminera qu'aux vendanges.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Orléans, 19 mai 1863, à 8 h. 20 du soir.

Le Préfet du Loiret, à M. le Sous-Préfet de Saumur.

Une crue va se manifester sur la Loire à Saumur.

La rivière de Vienne est en crue; on pense

que le maximum pourra être de 2 m. 20 à Châtellerault et qu'il aura lieu le 19 vers 6 heures du soir.

Aucune crue ne s'annonce quant à présent sur le Cher, sur la Haute-Loire, ni sur l'Allier.

Pour copie conforme:

Le chef de station des lignes télégraphiques, LALANDE.

Orléans, le 20 mai, à 12 h. 25 m. soir.

Le Préfet du Loiret à M. le S.-Préfet, Saumur.

Le maximum de la crue de la Vienne a été observé à Châtellerault le 19 mai à 9 heures du soir. Il s'est élevé à 2 m. 25.

Pour copie conforme,

Le chef de station des lignes télégraphiques, LALANDE.

Le R. P. Rousseau a terminé, mardi soir, dans l'église de la Visitation, la retraite qu'il avait ouverte le 1^{er} mai dans cette paroisse. Pendant tout le temps de cette retraite, un nombreux concours de fidèles a suivi ses exercices avec une assiduité et un recueillement remarquables.

Le concours régional de Rennes qui devait avoir lieu du 25 au 31 mai courant, est reporté du 6 au 14 juin prochain à cause des élections.

VILLE DE SAUMUR.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Le Maire de la Ville de Saumur,

Vu le décret impérial du 7 mai courant, convoquant les collèges électoraux pour le 31 mai 1863, à l'effet d'élire un député par circonscription.

Vu l'article 3 du même décret, portant: « Le scrutin sera ouvert pendant deux jours » dans toutes les communes; le premier jour » depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, et le second jour depuis huit » heures du matin jusqu'à quatre heures du » soir. »

Vu l'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire du même jour, 7 mai, ordonnant la publication dudit décret,

Donne avis à ses Concitoyens,

Que le scrutin électoral qui aura lieu dans la commune de Saumur, le dimanche 31 mai 1863, de huit heures du matin à six heures du soir, et le lundi 1^{er} juin, de huit heures du matin à quatre heures du soir, pour l'élection d'un député au Corps-Législatif (3^{me} circonscription. — Arrondissement de Saumur et canton de Thouaré), comprendra une section unique qui siègera à l'Hôtel-de-Ville.

Les Cartes d'électeur seront portées à domicile.

Les Electeurs qui, par suite de changement de domicile, n'auraient pas reçu leurs cartes,

cimetière et la fit asseoir sur un tertre tapissé d'herbe et de fleurs d'automne, abrité par le feuillage de quelques coudriers que le soleil d'une belle après-midi caressait de ses rayons tièdes et dorés.

Jusqu'à Pascal Kersaint n'avait fait qu'entrevoir la jeune fille, il ne l'avait réellement pas vue. La rigidité du devoir qu'il s'était imposé avait détourné d'elle sa pensée et son attention. Il fut soudain saisi d'admiration à la vue des beautés qui germaient en elle et que n'avait pu altérer le souffle aride du malheur.

A peine avait-elle seize ans; elle ne portait point le déshabillé breton d'ailleurs si pittoresque dans cette partie de la Bretagne. Une robe de cotonnade grise, fanée sans doute par un long usage, dessinait dans la perfection sa taille mince, élancée, encore grêle, mais pleine de promesses. Sous un large fichu bleu croisé sur la poitrine ses épaules accusaient déjà des contours arrondis et charmants. Comme un pistil souple et blanc, son cou s'échappait avec élégance de cet humble vêtement. Il inclinait un peu comme pour soutenir avec précaution une tête angélique et couronnée de cheveux plus noirs que l'ébène. Ce qu'il y avait de doux naïve, de délicatesse suave, d'harmonie céleste dans la forme et l'expression des traits de cette belle enfant, Greuze seul, le peintre des grâces endolories, eût pu le rendre avec une magique et touchante vérité.

En dépit de la gravité de son esprit et de la solennité de la circonstance, Pascal ne se lassait pas de regarder la modeste et radieuse jeune fille. Il eut besoin d'un effort sur lui-même pour s'arracher à sa contemplation.

— Avant de me séparer de vous, Micheline, lui dit-il, il me reste un dernier devoir à remplir. Je viens vous demander quels sont vos projets. Le hasard ou plutôt la Providence qui m'a fait votre ami d'un jour m'oblige à m'inquiéter de votre présent et de votre avenir. Confiez-moi donc ce que vous comptez faire et dites-moi si vous avez des parents auprès desquels il vous soit permis de vous réfugier.

Micheline regarda Pascal avec une douce expression de gratitude, puis elle répondit d'une voix que l'âme accentuait:

— Je remercie Dieu, monsieur, qui vous a envoyé vers ma mère et vers moi. Après ce que vous avez fait pour nous, je dois vous dire qui je suis et quelle était ma famille.

Elle reprit bientôt:

— Je suis née à Saint-Nazaire. Mon père y était armateur. Il se nommait Pierre Chabry. Après avoir prospéré durant quelques années, il vit l'infortune l'assailir tout-à-coup. La perte d'un procès intenté à l'occasion de deux navires naufragés qui lui avaient appar-

tenu et la banqueroute frauduleuse d'un négociant qu'il commandait le ruinèrent en quelques jours. Sous la violence de ces coups redoublés, il faillit mourir.

Il se rétablit, cependant, mais il devint sombre, irascible, emporté. Son travail, disait-il, était maudit, et il refusait obstinément de se remettre aux affaires. Bientôt même il demanda à l'ivresse l'oubli de ses tourments, et tout espoir disparut de lui voir ressaisir son courage et sa volonté. Ce que nous eûmes à souffrir de cette révolution dans les habitudes et le caractère de mon infortuné père, est-il besoin de vous le retracer, monsieur? La santé déjà bien délicate de ma mère ne tarda pas à s'altérer gravement. Elle contracta sans doute alors le germe du mal qui devait, hélas! abrégé sa vie.

Micheline s'interrompt; un flot de larmes venait d'étouffer sa voix. Quelques minutes s'écoulèrent avant qu'elle pût continuer son récit.

— Ma mère, poursuivit-elle, avait un grand courage sous une apparence débile. Son âme possédait une énergie que son corps ne faisait pas pressentir. Elle voulut gagner le pain de la famille et se courba nuit et jour sur un métier à broder. Jamais une plainte, jamais un reproche ne lui échappait. Si elle songeait encore à ramener mon père à des sentiments dignes de lui, c'était par l'exemple seul du courage et de la résignation.

Pauvre mère! comme je l'admire! comme je l'aime! Avec quel bonheur je lui souriais en travaillant près d'elle! J'avais remarqué que mon sourire lui ranimait le cœur... Deux ans s'écoulaient ainsi, deux ans remplis pour nous de souffrances et de privations. Un soir, fut-ce préméditation, fut-ce accident, mon père tomba à la mer. Des pêcheurs le virent disparaître sous les flots, mais ne purent le sauver.

Le lendemain on trouva son corps sur la plage, et ma mère, ma noble mère, posant ses lèvres sur le front glacé du malheureux, murmura dans un sanglot: Je te pardonne!

— Cœur magnanime! dit Pascal, dont la poitrine se gonflait à ce récit.

— Notre sort se fit plus doux, reprit Micheline. Tout nous prospéra même pendant quelques mois. Il semblait qu'une influence heureuse se fût étendue sur nous, et ma mère commençait à croire que nos tourments étaient finis. Hélas! elle se trompait, la chère âme. Le malheur ne nous avait accordé qu'une trêve. Il devait bientôt ressaisir sa proie!... Un riche armateur de Saint-Nazaire, après avoir été notre ami, devint tout-à-coup notre persécuteur.

(La suite au prochain numéro.)

pourront se présenter, pour les retirer, à la Mairie (Bureau du Secrétariat), jusqu'au lundi 1^{er} juin, à trois heures et demie du soir. Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 mai 1863. Le Maire, CHEDEAU, adjoint.

MAIRIE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse.

SANTON (Didier), chasseur de 2^e classe au 1^{er} régiment de chasseurs.

CAILTEAU (Jean-Charles), zouave, au 1^{er} régiment de zouaves.

FINET (Joseph-Ferdinand), hussard, au 6^e régiment de hussards.

QUAY (François-Michel), grenadier, au 41^e régiment d'infanterie.

PIÈTRE (Jean-Léon), sergent-fourrier, au 11^e régiment d'infanterie.

JULIEN (Jean-René), fusilier au 6^e régiment de ligne.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Lemberg, 19 mai. — La Gaceta Narodowa annonce que l'insurrection a éclaté dans la

Petite-Russie, au-delà du Dniéper, où il n'y a pas de troupes russes.

Cracovie, 19 mai. — On a trouvé, en Lithanie, sur des soldats Roskolniks (croyants du vieux rite russe), des proclamations les excitant à des violences contre les catholiques, et leur promettant le partage des terres des nobles. Le comité insurrectionnel de Lithuanie a envoyé au gouvernement provisoire de Varsovie, le texte des ces proclamations. — Havas.

MALADIE DE LA VIGNE.

POUDRE ANTI-ODIDIUM-LANNABRAS.

Brevet d'invention du 3 mai 1861 (s. g. d. g.).

5 années de succès complets, plusieurs rapports authentiques et plus de dix mille attestations comme celles ci-après prouvent sérieusement que la Poudre Lannabras, de Brocas (Landes), dont 2 kilog. suffisent pour traiter un hectare de vigne, est aujourd'hui le plus simple, le moins coûteux et le plus sûr de tous les moyens connus pour combattre l'oïdium.

Prix, chez l'inventeur, 3 fr. le kilog. ; franco par la Poste ou autrement, 1 fr. 25 le paquet de 250 grammes, et 4 fr. le kilog. Ecrire et adresser le montant franco ; on reçoit des timbres-poste de 20 c. et au-dessous, jusqu'à 5 francs.

1^{er} M. Laporte, curé à Maillas (Landes), 27

août 1862, dit : Veuillez recevoir mes remerciements pour tout le bien que votre poudre a opéré sur mes vignes, où elle a produit tout le bon résultat que je pouvais en espérer. Les ceps traités disent mieux que moi combien votre remède a de force et de vertu.

2^o M. Galtier, à Felzin (Lot), 31 août 1862, dit : Vu l'effet que votre poudre a produit sur nos vignes, je ne comprends pas comment tous les vigneron ne s'empressent pas d'en faire usage. Pour moi, je l'emploierai toujours et je m'estime heureux de la connaître.

3^o M. Buffin, à Thizy (Loire), 20 février 1863, dit : Vous trouverez ci-inclins 6 fr. 40 c. contre lesquels je vous prie de m'expédier 6 hecto. de votre poudre Anti-Oidium. L'usage que j'en ai fait l'an dernier m'a parfaitement réussi, quoique mes vignes fussent bien malades.

4^o M. Athelbert frère, à Peyrin (Drôme), 2 avril 1863, dit : La meilleure preuve qu'ici on estime votre Anti-Oidium, que nous avons employé avec le plus grand succès l'année dernière, c'est la prière que je vous fais de m'en adresser immédiatement 10 kilos. contre le mandat ci-inclins.

5^o M. Rivière, à St-Ciers (Gironde), 20 avril 1863, dit : Votre Anti-Oidium m'a parfaitement réussi l'an passé. Veuillez m'en envoyer 2 paquets de 250 grammes contre 2 fr. 50 ci-inclins.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 16 mai 1863.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Madagascar. — Nubar-Pacha. — Revue scientifique. — Les absents n'ont pas tort (fin). — Gazette du palais. — Chronique musicale. — Assemblée générale des comités des chemins de fer du Var. — Exposition universelle des chiens. — Le salon de 1863. — Nouveau système de chargement des fusils à bascule. — Éclipse de soleil du 17 mai. — Revue financière.

Gravures : M. de Bismark-Schoenhausen. — Le général mexicain Blanco. — L'armée française devant Puebla. — Radama II, roi de Madagascar. — Le roi Radama II et sa cour se rendant au lieu dit le *Champ d'exécution*, à Ambohipotsi. — Nubar-Pacha. — Attaque des forts de Charleston par la flotte fédérale, le 7 avril. — La Nuit ; composition de M. Champod. — Assemblée générale des comités des chemins de fer du Var : Arrivée du cortège dans l'église de Saint-Maximin. — Exposition de la race canine au Jardin d'Acclimatation. — Exposition de peinture : *Les moutons de Panurge* ; un *Mariage en basse Bretagne*. — Glacière qui marche toute seule. — La fontaine de parfums. — Éclipse de soleil du 17 mai (3 gravures). — Échecs. — Rébus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER
PRÉSENTÉMENT,
UNE GRANE ET BELLE MAISON

Située à Saumur, port du Marronnier, bâtie et occupée autrefois par M. Gogien.

Nombreuses pièces parquetées, servitudes consistant en logement pour le concierge, caves, remises et écurie, terrasse sur la Loire, vaste jardin bien planté d'arbres fruitiers et d'agrément.

S'adresser à M^e LAUMONIER, pour visiter les lieux et pour traiter. (259)

SERVICE DES SUBSTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi treize juin 1863, il sera procédé, à trois heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n^o 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (305)

A VENDRE

MATÉRIAUX provenant de démolitions de maisons, rue Neuve-Beaurepaire : tuffeaux, bois de charpente, menuiserie, etc.

S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (297)

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE

S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (180)

A VENDRE, LUZERNE SUR PIED. S'adresser à M. GUICHARD, au Pont-Fonchard. (306)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE,

UNE MAISON

Située rue d'Orléans, n^o 65. Occupée actuellement par un restaurant. S'adresser à M. BRINDEAU-BAUDRY.

ON DEMANDE un APPRENTI pour une maison de gros. S'adresser au bureau du journal.

MOYEN INFALLIBLE

POUR COMBATTRE LA MALADIE DE LA VIGNE. SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ, Chez M. A. PIE fils, droguiste.

SOUFFLET CADEOT

(DÉPOSÉ)

A tuyau d'émission contre l'obstruction, pouvant se manœuvrer d'une seule main.

EN VENTE :

Chez l'inventeur, propriétaire à Dampierre ; NEVEU ELIE, ferblantier à Saumur.

TRAVAIL PRESSÉ

Bonne rétribution.

Les personnes qui désirent s'occuper à la confection des SOUFFLETS de la Vergne, peuvent se présenter chez M. Dureau-Girard, à Saumur. Aux ouvriers habitués de travailler le cuir, on donnera de l'ouvrage qu'ils pourront faire à leur domicile, soit à Saumur, soit dans les environs.

SOUFFLET-MODÉRATEUR

DE LA VERGNE

POUR LE SOUFRAGE DE LA VIGNE.

ATELIER, MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT, BERTHELOT,

Fabricant autorisé par l'auteur.

Nouveau système perfectionné et breveté sous le patronage du Comice agricole du canton de Saumur, Chargé par M. DE LA VERGNE d'appliquer sur cet instrument une marque spéciale.

Les demandes devront être adressées au fabricant, à Saumur (Maine-et-Loire).

Les soufflets, nommés *soufflets de la Vergne*, autres que ceux marqués SOUFFLET-MODÉRATEUR DE LA VERGNE, de même que ceux de forme imitative, notamment à tuyère recourbée ou grillée, étant de contre-façon, les fabricants et détenteurs seront poursuivis. (285)

MAGASIN DE SAPINS DU NORD

POUR MENUISERIE ET CHARPENTE

Tenu par

BERSOULLÉ-VASLIN

Rue de Bordeaux, près le Pont-Fonchard.

Médaille unique à l'Exposition de Londres.

CÉLÈBRES JUPES-CAGES AMÉRICAINES

HAUTES NOUVEAUTÉS pour le printemps et l'été 1863, dites A CEILLETS, DIAMANT, ZÉPHIR, & EXPANSION. Grâce, bon marché, légèreté, durée.

Exiger les timbres THOMSON et MILLET, brevetés s. g. d. g.

CAFÉ DE GLANDS DOUX
DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.
Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des fies, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.
Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles



BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 19 MARS.			BOURSE DU 20 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 40	» 05	» »	69 45	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	97 10	» 10	» »	97 »	» »	» 10
Obligations du Trésor.	» »	» »	» »	456 25	» »	» »
Banque de France.	3430 »	» »	» »	3450 »	20 »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1430 »	» »	» »	1450 »	20 »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1345 »	20 »	» »	1350 »	5 »	» »
Crédit Agricole.	742 50	» »	» »	745 »	2 50	» »
Crédit Mobilier.	1420 »	» »	3 75	1430 »	10 »	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	740 »	5 »	» »	735 »	» »	5 »
Orléans (estampillé).	1005 »	» »	2 50	1010 »	5 »	» »
Orléans, nouveau.	815 »	» »	» »	816 25	1 25	» »
Nord (actions anciennes).	1032 50	» »	2 50	1032 50	» »	» »
Est.	511 25	» »	» »	513 75	2 50	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1060 »	2 50	» »	1065 »	5 »	» »
Midi.	760 »	3 75	» »	766 25	6 25	» »
Ouest.	527 50	» »	1 25	525 »	» »	2 50
Genève.	455 »	5 »	» »	455 »	» »	» »
Dauphiné.	» »	» »	» »	450 »	» »	» »
Ardennes.	487 50	2 50	» »	490 »	2 50	» »
Algériens.	491 25	1 25	» »	492 50	1 25	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1795 »	» »	5 »	1790 »	» »	5 »
Canal de Suez.	510 »	» »	5 »	508 75	» »	1 25
C ^e Transatlantique.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Autrichiens.	495 »	» »	» »	496 25	1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	570 »	2 50	» »	570 »	» »	» »
Victor-Emmanuel.	445 »	» »	5 »	428 75	» »	16 25
Russes.	430 »	» »	» »	435 »	5 »	» »
Romains.	450 »	» »	2 50	440 »	» »	10 »
Crédit Mobilier Espagnol.	930 »	» »	7 50	945 »	15 »	» »
Saragosse.	742 50	» »	10 »	720 »	» »	22 50
Portugais.	536 25	» »	1 25	540 »	3 75	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	313 75	» »	» »	312 50	» »	» »
Orléans.	311 25	» »	» »	310 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	307 50	» »	» »	307 50	» »	» »
Ouest.	305 »	» »	» »	305 »	» »	» »
Midi.	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Est.	303 75	» »	» »	303 75	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.